

LOUS MITIEYS D'AZUR

62



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



*Le Conseil Municipal et
Le personnel communal
souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
à tous les Azuriens*



Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



Comme la Municipalité s'y était engagée, les travaux de remplacement du revêtement de sol des deux salles de l'espace François Mitterrand ont été réalisés. Comme prévu également, des travaux de peinture ont été réalisés dans la partie WC - sanitaires.

Cet espace public est ainsi conservé en bon état pour demeurer encore longtemps un lieu de rencontre et de partage.

Voirie communale



Des comptages de voitures et de vitesse vont être mis en place sur quelques voies communales d'Azur.

Un règlement pour classer cette voirie, en fixant des priorités et en fonction des résultats de cette initiative, sera ensuite élaboré.

Des travaux sur la RD 50 Azur - Soustons vont se poursuivre pour réaliser l'entière réhabilitation de cet axe.

Enquête publique

Une enquête publique est organisée sur la Commune dans le cadre du projet de création d'un Parc Résidentiel de Loisirs (PRL) sur le site de la colonie de vacances de la Banque de France, Route de Soustons.

Cette enquête publique se déroule du 3 décembre 2013 au 6 janvier 2014.

Urbanisme

La révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit.

L'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet de débats avec les élus, les représentants des services de MACS en charge du SCOT et les personnes publiques associées (chambres consulaires, ...).

Après une présentation aux membres du Conseil Municipal le 20 juin 2013, le PADD est présenté et expliqué à la population au cours d'une réunion publique le 9 juillet dernier. Une cinquantaine de personnes y ont assisté.

Afin de compléter les orientations générales retenues dans le PADD, un document intitulé « Orientations d'Aménagement et de Programmations » est élaboré. Il présente les actions et les principes d'aménagement des zones prévues à urbaniser.

Les études portant sur le zonage, réalisées par le cabinet d'études, ont fait l'objet de plusieurs échanges en réunion de travail avec les élus.

Le règlement d'urbanisme établi en 2004 fait l'objet d'une réactualisation rédactionnelle en rapport avec les nouvelles dispositions du code de l'urbanisme (entrée en vigueur des lois Grenelle). Le nouveau règlement d'urbanisme intègre les modifications consécutives aux orientations générales et particulières retenues.

La forêt



Le 25 Octobre dernier nous avons procédé à la vente de pins.

Les trois coupes d'éclaircissage ont été achetées par la S.A.S. Bordeaux Atlantique Bois, la coupe rase par la S.A.S. Lesbats Scieries d'Aquitaine.

Nous avons profité de la remontée des cours du bois, et les avons vendus bien au delà de nos prévisions.

Le 30 novembre nous avons fait la tournée de la forêt, afin de prévoir les coupes et travaux pour 2014 :

- Terminer le croquage des souches : Tuc du Pey et Cout.
- Eclaircies à coté des anciens bassins de lagunage (Graouilles), au bord du chemin de Capon et au Cout.
- Coupe rase en suivant de celle de 2013.
- Plantation de 6ha au Tuc du Pey.
- Ebranchage de la 1^{ère} plantation de 2004 au Cout.

SITCOM



Un programme de prévention des déchets 2012-2016 a pour objet de réduire de 7% la quantité d'ordures ménagères.

Voici les actions engagées :

- Poursuivre et développer la gestion des fermentescibles
- Poursuivre et suivre le non à la PUB (autocollants)
- Sensibiliser la population par l'information (presse, internet...)
- Développer le réemploi, la réutilisation et la réparation
- Développer la collecte des textiles sur le territoire
- Réduire les déchets de l'activité touristique.

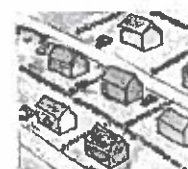
Usine d'incinération :

Le dossier suit son cours. L'enquête publique relative à la construction de la future unité de valorisation énergétique s'est déroulée du 28 octobre au 29 novembre 2013.

Conteneurs :

Les services du SITCOM et des unités territoriales départementales ne souhaitent plus que des conteneurs isolés soient installés en bords de routes départementales pour la collecte des ordures ménagères. Pour des raisons de sécurité, hors agglomération, nous sommes amenés, faute d'endroits sécurisés, à supprimer des conteneurs (comme par exemple Peyroux à Azur).

Lotissements



Le planning de réalisation du lotissement « le Gnoye » a été établi. Les travaux de viabilisation sont maintenant commencés et doivent s'échelonner jusqu'en février. Le lot « espaces verts » sera réalisé quant à lui à l'automne 2014.

MACS

Le projet de la voie verte Messanges-Azur-Soustons a démarré ce dernier mois de juillet à travers les travaux réalisés entre Azur et Messanges. C'est une voie qui accueille, cyclistes, piétons et rollers.

Elle est interdite aux véhicules à moteur sur la partie Azur Bourg et « Tuc du télégraphe » à Messanges. Seuls les propriétaires des parcelles traversées et les services de sécurité peuvent emprunter cette voie.

Les voies Route du « Coy » à Messanges et Route du Lac à Azur sont des voies partagées. Elles tolèrent tous les types de véhicules sous condition de respecter une vitesse maximum de 30km/h. Des zones de ralentissement ont été intégrées tout au long de la voie.

La fréquentation de cet axe montre que la voie cyclable était attendue.

Nous attendons avec impatience les autorisations préfectorales pour poursuivre le chemin vers Soustons. Le projet sera alors finalisé.

SIVU pédagogique du Marensin



Madame Nadine Landaboure ne souhaitant plus poursuivre son action au sein du SIVU, c'est Madame Sophie Guyot qui assure cette fonction depuis le 1^{er} juillet dernier.

Une 10^{ème} classe est en cours de construction à Messanges (coût : environ 160 000€). Elle ouvrira en 2014. Plus de 250 élèves sont inscrits dans les écoles du SIVU pédagogique.

Des travaux concernant les cours des écoles d'Azur, Messanges et Moliets sont programmés en 2015, pour un investissement de 160 000€.
Aujourd'hui le budget des écoles est de 400 000€ (1 600€/enfant). C'est un très gros effort (80 000€ à la charge d'Azur pour 72 élèves).

La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis la rentrée de septembre. Le coût est estimé à 30 000€/an avant aide.

A Azur les élèves ont appris à connaître le village où ils habitent et pour d'autres, le village où ils vont à l'école. Des séances sportives à base de ballon rond ou ovale se sont succédées sur le stade et un atelier sur le tri et la collecte des ordures ménagères a été mis en place. La partie qui a trouvé un écho particulièrement favorable est la forêt, le pin et le gemmage avec une photo souvenir pour tous.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces animations.

SIEAM



Etudes et travaux en cours pour les prochaines années :

- Diagnostic des réseaux assainissement
- Informatisation du réseau potable
- Actualisation du schéma directeur réseau d'assainissement : des subventions seront accordées jusqu'à hauteur de 77%
- Remise à niveau des bouches et tampons sur voirie
- Assainissement des quartiers « Pesson - Moutic -Caunègre - Moulin - Costemale ».

Les tarifs du m³ d'eau et assainissement en 2014 sont identiques à ceux déjà pratiqués en 2012 et 2013. (0.9685 € le m³ d'eau et 1.1457 € le m³ d'assainissement).

Bernard Coutanceau nous a quittés. Il a été le fondateur du Syndicat en 2000. En sa qualité de Président du SIEAM, il a tout fait pour que cet outil soit au service des usagers. En 12 ans, plusieurs kilomètres de canalisations ont été réhabilités ou créés, des pompes de refoulement ont été installées, des réserves d'eau améliorées et une station d'épuration de grande qualité a été créée pour accueillir les eaux usées de 100 000 équivalent habitant. C'est le plus important du département. Derrière tous ces aménagements, c'est la qualité de l'eau fournie à l'utilisateur qui a été au cœur de son action. Nous ne le remercierons jamais assez. Son dévouement à cette cause, l'eau pour tous, nous oblige à faire toujours mieux.

Salle informatique - Bibliothèque



Animation de Noël :

Samedi 07 décembre, la bibliothèque proposait une animation sur le thème de Noël. Une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents nous ont fait le plaisir de se joindre à nous. Les plus petits ont pu voir le père-Noël et discuter avec lui tandis que les plus grands ont fait preuve d'imagination en écrivant une histoire à partir de mots leur évoquant Noël.

Ensuite, tous ont témoigné de leur fibre artistique au cours d'ateliers créatifs.

Pour finir dans la bonne humeur, un goûter était proposé.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication et aux personnes ayant confectionné des gâteaux.

Projet Bibliothèque :

Le permis de construire déposé le 3 juin 2013, a été instruit par les services de l'Etat. Il a été accordé le 5 août 2013.

Sur la base d'un coût global prévisionnel de réalisation, des dossiers de demande de subventions ont été adressés aux services de l'Etat, du Conseil Général, de la Communauté de Communes et de la Médiathèque Départementale des Landes.

Les Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) sont établis et la procédure d'appel d'offres pour les travaux est lancée.

Informations diverses

Piscine Aygueblue



Mise en fonctionnement en 2008 à Atlantisud par MACS, cet établissement est fréquenté par une clientèle de plus en plus nombreuse.

Près de 180 000 personnes ont plongé dans un bassin cette année 2013. Ce sont plus de 75 000 entrées annuelles supplémentaires qui ont été enregistrées depuis son ouverture en 2009.

D'autre part, 96 classes de primaire et 32 classes de collège fréquentent les bassins.

Taxe ordures ménagères

La redevance pour la collecte et l'incinération des ordures ménagères et la gestion des points tri était perçue à travers les taxes d'habitation et foncier bâti.

En 2014, les contribuables de MACS verront apparaître une taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur leur feuille d'impôts (2,25% pour 2014). Cependant, cela n'aura aucune incidence financière. Le niveau de prélèvement pour le contribuable de MACS restera le même. La taxe « ordures ménagères » nouvellement créée sera déduite des taxes foncière et d'habitation dans lesquelles elle était précédemment intégrée.

Fleurir Azur



Traditionnellement, la Municipalité a récompensé les Azuriens qui ont travaillé au fleurissement de leur habitation.

En effet, samedi 12 octobre dernier, Monsieur le Maire, entouré d'élus, recevait 70 lauréats environ. Constatant cette année un moindre fleurissement en raison d'un printemps exceptionnellement pluvieux, Monsieur le Maire remerciait chacune et chacun pour le travail accompli et leur adressait des encouragements mérités à poursuivre leurs efforts pour embellir notre village.

La réception se terminait autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

Cérémonie du 11 novembre

Le mauvais temps n'a pas empêché les Azuriens de se déplacer nombreux pour venir commémorer l'anniversaire de la fin de la première guerre mondiale.

Après avoir fait respecter une minute de silence, Monsieur le Maire déposait une gerbe, et les enfants, de nombreux bouquets de fleurs.

Monsieur le Maire faisait ensuite la lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; message qui évoque par ailleurs le début des festivités qui marqueront le centenaire de la déclaration de guerre du 3 août 1914.

Les enfants très nombreux, réunis autour de Monsieur le Maire et accompagnés de la foule nombreuse, entonnèrent la Marseillaise.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, clôturait cette manifestation.

Visite du Sous-Préfet

Le 2 octobre, Serge Jacob, Sous-Préfet des Landes était invité par la Municipalité à une visite guidée de la Commune.

La visite a débuté en Mairie par la présentation de la Commune et de son évolution démographique et économique au fil du temps. Les dossiers en cours ont été abordés : lotissements, révision du PLU, projet photovoltaïque, nouvelle bibliothèque-médiathèque, sécurité, ... Cet état des lieux a été suivi par la projection d'un film en cours d'élaboration sur notre commune.

La visite s'est poursuivie par une balade à travers la Commune : la Fontaine Saint Jean, la grange des Hospitaliers de Saint Jean, l'Airial de Nougaro, la Salle François Mitterrand, les bords du lac, le camping la Paillotte.

Le Sous-Préfet a pu assister à la sortie des classes et s'entretenir avec le personnel enseignant et les parents.

Cette première visite lui a permis de constater la qualité de vie de notre village.

Nouvelle réglementation



Vu la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et la propreté des lieux, des nouveaux panneaux « interdit aux véhicules à moteur » et « interdit aux chiens même tenus en laisse » ont été placés à l'entrée de l'aire de jeux de la Salle François Mitterrand et du stade « Rue Gaston Nougaro » et à l'entrée du stade « Rue du Stade ».

Repas des aînés

Il s'est déroulé le 14 décembre dernier.

115 personnes ont répondu à l'invitation du C.C.A.S.. Les personnes n'ayant pu y assister et âgées de plus de 75 ans recevront un colis de Noël.

Lors de son mot d'accueil, Monsieur le Maire a souligné l'importance de ce moment de partage, convivial et solidaire.

« Le Bonheur éloigne la vieillesse ! »

Merci aux bénévoles du C.C.A.S., aux restaurateurs locaux et à l'A.C.C.A. (qui a fourni le sanglier pour le civet) qui ont contribué à la réussite de ce repas.

Non à la PUB

Réduction des déchets
Non à la publicité subie !

Chaque foyer landais reçoit 43 kg/an de publicités et de journaux gratuits soit près de 5 500 tonnes de papier. Pour éviter ces quantités de publicités qui participent à l'augmentation des ordures ménagères, il suffit de dire « Non à la pub ».

En tant que consommateur, deux choix s'opèrent à vous :

« La publicité vous intéresse, vous aimez la recevoir » : pour tous ceux qui recherchent les promotions, et qui font, pour cela, le choix de recevoir les publicités, le bon réflexe consiste, après lecture, à les trier. En effet, déposées dans le conteneur papier du point tri, elles sont recyclées.

« Vous ne voulez pas de pub dans votre boîte aux lettres » : pour tous ceux qui reçoivent la publicité et qui la jettent sans l'avoir lue, une meilleure solution s'impose. En effet, il faut savoir que ces publicités « subies » participent à l'augmentation de la quantité d'ordures ménagères. Pour éviter cela, il suffit de dire « Non à la pub » en apposant un autocollant sur sa boîte aux lettres. Autocollant disponible dans votre mairie

Moins de publicité, c'est autant de déchets évités

Apposer un autocollant « Non à la pub » sur sa boîte aux lettres permet de refuser les kilos de prospectus non désirés qui l'encombrent et de lutter ainsi activement contre le gaspillage du papier ; en effet, le nombre d'autocollants affichés aura une influence sur le nombre de tirages effectués par les distributeurs et permettra de réduire à terme la consommation inutile de papier et par voie de conséquence la quantité de déchets produits ! Pour information, 10 boîtes aux lettres avec un autocollant, c'est environ 400 kg de papier en moins par an. De plus, si cette initiative permet de limiter la publicité non adressée, elle n'empêche pas toutefois de recevoir le bulletin municipal ou toute autre information de sa collectivité.



Diplômes



Félicitations à :

- Tiphaine Fagot, Adrien Desquerre, Lucas Fourcet, pour leur Brevet des Collèges
- Laétitia Roux pour son BEP
- Ludivine Duhieu, Emma Larrebaigt et Kévin Mancidor pour leur CAP
- Lisa Pinaut et Baptiste Verdoux pour leur BAC
- Alexandra Marcon et Cyril Roux pour leur BTS
- Marion Pinaut pour sa Licence
- Elsa Lartigau pour son Master

Navette plage



La navette plage mise en place pour amener à la plage de Messanges les touristes et les résidents d'Azur a très bien fonctionné cette saison estivale.

Près de 3 500 personnes ont été transportées entre le 10 juillet et le 30 août. Une augmentation de plus de 1 200 passagers par rapport à 2012. Une bonne initiative à poursuivre.

Aire de camping-car



L'aire de camping-car a été inaugurée le 27 juin par la Municipalité, le Conseiller Général et les responsables de l'enseigne Camping-car Park.

Terminée en tout début de saison, cette installation vient s'ajouter au pôle touristique proche du lac et peut accueillir 31 camping-cars. Une bonne fréquentation en juillet et août a pu être constatée. Un bon début !

Pour plus d'informations : www.azur-campingcarpark.com

Taxe de séjour

La taxe de séjour représente une somme de 35 000 euros.

Les campings assurent 90% de cette recette et les loueurs divers comptent pour environ 10%.

Déplacement - Transports

Un réseau de transports en commun va être mis en place par MACS. Un taux de 0,6% sera appliqué aux entreprises, situées sur le territoire, de 9 salariés et plus, pour financer ce projet.

Elections municipales



Rappel des modalités pour la prochaine échéance des 23 et 30 mars 2014 :

- 1^{er} tour : candidature déposée en préfecture ou sous-préfecture au plus tard le 6 mars 2014 à 18h00.
- 2^{ème} tour :
 - o Candidat au 1^{er} tour : pas de dépôt de candidature au 2^{ème} tour
 - o Candidat au 2^{ème} tour : candidature à déposer en préfecture au plus tard le 25 mars 2014 à 18h00.
- Candidature : la déclaration comportera :
 - o Nom et prénom du candidat
 - o Sexe, date, lieu de naissance, domicile, profession
 - o Signature du candidat
- Bulletin :
 - o Panachage autorisé entre candidats déclarés
 - o Si le nom mentionné n'est pas candidat, le vote est non valable (= nul)
 - o Seul le nom du candidat déclaré est retenu.
- Electeurs : ils devront se présenter obligatoirement avec une pièce d'identité pour voter :
 - o Carte nationale d'identité
 - o Passeport
 - o Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
 - o Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
 - o Carte d'identité de fonctionnaire d'Etat avec photographie
 - o Permis de conduire
 - o Permis de chasser avec photographie
- Intercommunalité :
 - o L' élu qui représentera la Commune d'Azur à l'intercommunalité (MACS) sera défini par l'ordre du tableau établi après l'élection du Maire (Maire, adjoint, conseillers municipaux).

La loi de réforme des collectivités territoriales modifie la répartition des sièges entre communes membres au sein des conseils communautaires et de leurs bureaux. MACS réduit ainsi son assemblée de 62 à 51 conseillers. La Communauté de Communes aurait également pu nommer jusqu'à 15 vice-présidents. Le Conseil Communautaire a fait le choix responsable de maintenir le nombre de sièges actuel, soit 10 vice-présidents. Les communautés de communes de France comptent en moyenne 11 vice-présidents : MACS en compte moins alors qu'elle fait partie des Communautés de Communes les plus peuplées du pays.

Azur d'hier et d'aujourd'hui

Après la sortie de deux ouvrages sur l'histoire de notre village et de ses habitants, la Municipalité a eu l'idée de commander un film. Pour cela il a été fait appel à la société TV Landes qui a confié cette réalisation à un étudiant en formation aux métiers de l'audiovisuel.

Un long travail de prises de vue sur le territoire de la Commune a été réalisé et des interviews d'élus ont été recueillies.

Le montage de ces différents éléments aboutit à une vidéo d'une douzaine de minutes à travers lesquelles sont relatées les dernières évolutions de notre village.

L'objectif principal de cette réalisation était de montrer la réalité et la vie du village. En s'appuyant sur les atouts géographiques, touristiques et culturels de la Commune, le réalisateur a mis en valeur l'art de vivre à Azur, la sérénité qui enveloppe le village et son authenticité.

La mise en ligne sur le site internet de la Mairie permettra de renforcer l'identité et le rayonnement de notre village. Auparavant la vidéo sera présentée à la population à l'occasion de la cérémonie des vœux 2014.

La photo préférée des Internautes

Chaque semaine, « Sud Ouest le Mag » publie sur sa page Facebook une sélection de 5 photos transmises par les lecteurs. Et les fans ne se privent pas de commenter, partager et « liker » les clichés ayant leur préférence. C'est ce qui a valu au « Lac d'Azur » (photo d'Astrid Bourguignon) de recevoir un accueil exceptionnel avec plus de 3354 vues et 46 partages des fans à l'intention de leurs amis. Les compliments ont également fleuri dans les commentaires : « un cliché du bout du monde, alors que nous sommes encore dans notre beau département des Landes Magnifique ! » écrit Christelle Chabert-Gorraz sur le réseau social.



Santé



Prévention bucco-dentaire :

Votre enfant a 6, 9, 12, 15 ou 18 ans ? L'Assurance Maladie vous propose M't dents, un examen bucco-dentaire pour faire vérifier la santé de ses dents. Les rendez-vous M't dents sont gratuits ainsi que les soins nécessaires.

Pour bénéficier de l'offre, c'est simple :

- 1/ dès réception de l'invitation, il vous suffit de prendre rendez-vous chez le dentiste,
- 2/ le jour du rendez-vous, apportez la carte vitale et la feuille de prise en charge jointe au courrier pour bénéficier de la gratuité du rendez-vous.

En accompagnement du programme « M't dents », les chirurgiens-dentistes de l'UFSBD vont à la rencontre des enfants de 6 ans (dans les écoles) pour des séances de sensibilisation à la santé bucco-dentaire.

La grippe ce n'est pas rien, alors je fais le vaccin :

La grippe saisonnière est une infection respiratoire très contagieuse qui peut entraîner des complications graves, voire mortelles pour les personnes à risque. L'assurance maladie prend en charge, à 100% la vaccination contre la grippe pour les personnes de 65 ans et plus, pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et plus largement toutes les personnes à risque.

La composition du vaccin est adaptée chaque année en fonction des virus qui circulent. Vous devez donc vous faire vacciner tous les ans. De plus en vous vaccinant, vous protégez vos proches.

Nouveaux services



3 créatrices sont installées sur Azur et vous proposent des créations artisanales de bijoux fantaisies et objets déco :

- L'Echappée Belle par Nathalie Fernandès (<https://facebook.com/pages/LEchappée-Belle>)
- Perles et Inspirations par Clothilde Amiel (www.perlesetinspirations.com)
- Les Ateliers de Sathyne par Christelle Brusson (www.sathyne.com). Elle vous propose également des ateliers créatifs pour enfants sur inscriptions. Les enfants réalisent des bijoux, des objets décoratifs, des masques, des déguisements, des poupées de chiffon,...durant 2 heures ils créent, découpent, cousent, collent... fabriquent des bijoux en perles, fil de fer et compositions de petites merveilles personnelles à partir de récupération de bijoux...Le matériel est fourni.

Etat Civil

Naissances



Liam Dauga, né le 30 juin 2013

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Sabrina Le Berre et Laurent Delacour, le 10 août 2013.

Isabelle Lahaille et Guillaume Daleau, le 21 septembre 2013

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Gilbert Daleau, décédé le 14 août 2013.

Fernand Abadie, décédé le 23 septembre 2013.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



14 Juillet : Le traditionnel pain et fromage a rassemblé la population Azurienne.

Les Sardinades :

-Le 26 juillet : la soirée s'annonçait bien, les repas ont régalé les convives, quand à 21h30 alors que les échassiers commençaient leur spectacle, un gros orage est arrivé clôturant la fête.

-Le 16 Août : Le temps doux a permis au nombreux public de déguster les sardines ainsi que les diverses grillades et gâteaux Basques.

Les fêtes locales :

-Le vendredi soir avant le lâcher de ballon par les enfants, Monsieur le Maire a remercié et décoré deux membres du comité des fêtes qui se sont distingués aux compétitions de tir à l'arc.

Après la course de trottinettes, le concours de pétanque s'est disputé entre 60 doublettes et a été remporté par des vacanciers, nos amis Soustonnais emportant la coupe consolante.

-Le samedi après midi les jeunes ont participé aux petits jeux animés par Cathy.

-Le samedi soir le repas champêtre animé par la banda « Lous Tiarrots » de Castets a connu son succès désormais traditionnel, malgré la concurrence d'autres fêtes dans le canton.

-Le dimanche à midi a eu lieu la remise des prix et cadeaux, à tous les enfants ayant couru aux 3 étapes de courses de trottinettes. 1^{er} Nahuel Ayala et 1^{ère} fille Ester Dianor. Il y a eu 30 participants.

- L'apéritif et le repas de clôture se sont bien passés.

Le loto :

Le record de participants a été battu, malgré. Il y a une grande majorité de joueurs fidélisés qui viennent chaque fois. Félicitations à la commission.

L'Assemblée Générale aura lieu le 25 Janvier 2014.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2014.

Les Archers d'Azur



L'année 2013/2014 a bien commencé dans notre club.

2 de nos archers Guillaume Daleau et Baptiste Fernandès ont reçu la médaille de la Municipalité pour les bons résultats obtenus depuis des années dans les différentes compétitions : championnats de France, Aquitaine, Landes.

L'Assemblée Générale du club a eu lieu le 18 octobre 2013.

Une vingtaine d'archers petits et grands s'entraînent régulièrement le mercredi de 17h30 à 19h30 et le vendredi de 18h à 20h. Pour les compétitions importantes, certains d'entre eux s'entraînent aussi le mardi soir.

Lors de l'Assemblée Générale du comité des Landes, Baptiste a été récompensé pour sa 1^{ère} place au Championnat d'Aquitaine et sa participation au Championnat de France.

Résultats des concours :

- Pontenx les Forges :
 - o Junior : Baptiste 1^{er}
 - o Sénior : Jean-Marie 6^{ème}, Pierrot 7^{ème}
- Dax :
 - o Junior : Baptiste 1^{er}
 - o Sénior : Guillaume 3^{ème}, Jean-Marie 4^{ème}, Pierrot 11^{ème}

Azur a terminé 1^{er} par équipe avec un excellent score de 1600 points

- Villeneuve sur Lot :
 - o DR concours par équipe, 5^{ème} sur 22 (bravo)
- Saint Pierre du Mont :
 - o Benjamin : Arthur 1^{er}
 - o Cadette : Léa 2^{ème}
 - o Junior : Baptiste 1^{er}
 - o Sénior : Jean-Marie 5^{ème}, Guillaume 8^{ème}, Pierrot 15^{ème}

Nous avons participé au Marché de Noël à Azur, en tenant une buvette pendant tout le week-end. Les archers et conjoints se sont relayés pour vendre leurs gâteaux maison, gaufres et boissons. Nous allons renouveler l'expérience en nous impliquant plus et en organisant le **Printemps d'Azur** le 26 et 27 avril 2014. Comme pour le Marché de Noël, artisans, créateurs...locaux seront présents.

Nous avons créé un site qui est relié au site de la Commune d'Azur et qui s'intitule :
tiralarcazur.webcam.fr

Les Archers d'Azur vous souhaitent un joyeux Noël et une très bonne année 2014.

Gym'Azur

La fidélité des participants qui, année après année, profitent des cours proposés par Martine, est la meilleure preuve de la qualité du travail effectué dans une grande convivialité.

La souplesse, l'équilibre, la maîtrise de la respiration, la coordination des mouvements sont autant d'exercices à portée de tous exécutés dans la bonne humeur.

L'effectif inscrit est de 25 personnes et nous vous invitons à nous rejoindre et profiter d'agréables moments de détente

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2014.

Le bureau

Téléthon

L'urne placée à la Mairie d'Azur a reçu 320,32 euros de dons.

210.32 euros ont été versés par l'USA Foot Loisirs qui a organisé un repas dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

Un grand merci à tous les donateurs.

Les Amis d'Azur

Début octobre les jeunes se sont réunis un samedi après-midi pour une sortie sportive à Moliets-et-Maa. L'accro-branche nous a permis de nous retrouver dans un autre contexte que celui de la mayade. A l'issue de cet après-midi nous avons réfléchi à l'organisation d'un repas afin de remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de la mayade.

Le repas de remerciements a eu lieu le samedi 2 novembre au local de chasse. Les présidents du Foot, du Comité des fêtes et de la Chasse étaient conviés pour les services rendus à l'association. Les bénévoles étaient également de la soirée. Le repas a eu lieu dans la convivialité, nous espérons le renouveler l'année prochaine.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2014. Lors de cette assemblée un point sera fait afin de faire participer les nouveaux jeunes de la commune dans l'association. Une convocation leur sera délivrée après l'assemblée afin de se réunir avant la mayade.

La mayade aura lieu le samedi 3 mai 2014 à la salle François Mitterrand. Nous espérons cette année vous voir aussi nombreux que l'année passée.

Les amis d'Azur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

USA



FOOT LOISIR

Nous avons débuté la saison 2013-2014 le samedi 24 août à l'occasion d'un mini tournoi avec les vacanciers des campings La Paillotte et Le Tuc.

Cette rencontre s'est achevée par le traditionnel repas réunissant touristes et Azuriens.

Ensuite, nous avons organisé une réception durant laquelle nos généreux donateurs ont pu se retrouver pour certains, ou se rencontrer pour d'autres autour de quelques toasts et quelques verres. Une bonne soirée agréable et amicale surtout.

De plus, notre mini-tournoi Mariés-Célibataires-Jeunes s'est déroulé le samedi 19 octobre et a été suivi par un repas dont la totalité des bénéfiques a été reversée à l'A.F.M à l'occasion du Téléthon (soit 210,32 €).

Merci à tous pour votre participation.

Depuis le début de la saison, nous avons disputé peu de rencontres car l'effectif a diminué, les blessures sont nombreuses, et les joueurs peu impliqués.

La venue de nouveaux membres serait de bonne augure pour commencer la nouvelle année du bon pied.

Toutes les personnes à partir de 18 ans seront les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre aux entraînements, qui ont lieu le samedi à 15h30, pour un petit galop d'essais.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2014 :

- * **Samedi 08 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 05 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de championnat contre Rennes.
 - * Vu le nombre important de demandes, les personnes désirant participer au voyage sont priées de s'inscrire au plus vite auprès de Monsieur DAUGA Jacques (Tél.: 05.58.48.25.80).
- * **Samedi 07 juin** : de 13^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.
- * **Samedi 23 août** : 17^H 00 : Tournoi avec les campings La Paillotte et Le Tuc suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE à TOUS.



SCRABBL'AZUR

La fin de l'année s'annonce et il est l'heure des bilans...et notre club n'échappe pas à cette règle.

Un bilan positif car tous les scrabbleurs apprécient cette séance du mardi où l'on se retrouve pour des parties amicales et c'est à celui qui trouvera le bon mot, celui qui rapportera le plus de points... Pour jouer, il suffit d'aimer les lettres et après une période d'adaptation on commence à progresser, chacun à son rythme.

Bien sûr, il y a les compétiteurs qui se déplacent dans les tournois et qui collectionnent des victoires comme Monique et Simone.

Le club compte 18 inscrits et quelques licenciées. Gaston, notre président, nous stimule en nous proposant des parties attributives de points. Avec lui, nous avons organisé un tournoi à AZUR qui a connu le succès ce qui a fait oublier le travail de préparation. Un seul regret, il a fallu refuser des joueurs...l'an prochain on fera mieux.

Régulièrement nous recevons des joueurs de clubs voisins et des vacanciers qui apprécient notre village et qui se sentent bien avec nous.

Il faut dire que nous sommes une grande famille car nous nous soutenons les uns les autres, sans porter de jugements sur nos différences. Le meilleur moment de l'après-midi se vit autour d'un goûter ce qui est favorable aux échanges.

Nous remercions chaleureusement la municipalité, toujours à notre écoute, qui nous prête gracieusement la salle.

*Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et vous présentons
tous nos vœux pour 2014*



**CLUB
DES RETRAITES D'AZUR**

Comme je vous l'ai déjà dit, chaque année, les vacances des actifs terminées, les retraités ont repris leur train train. Tous les mois une animation d'ensemble leur est proposée, rien n'est imposé. C'est la participation qui est le baromètre des choix du conseil d'administration. Entre temps toutes les semaines, le mercredi, l'espace F. Mitterrand accueille un groupe d'habitues qui ne demande d'ailleurs qu'à grossir. Pour compléter je vous signale et invite les personnes aimant la marche à rejoindre le mardi ou le jeudi le groupe coraqué de main de maître par Bernard.

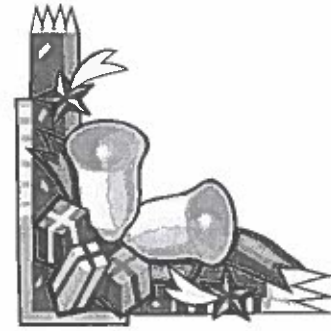
Au mois de septembre, plus de soixante convives, sur la centaine d'adhérents que compte le club, ont marqué la reprise en étant présents au barbecue bien servi et apprécié par tous (pour certains plus particulièrement les petits choux de Nicolas). L'après-midi les plus actifs se sont mesurés à la pétanque ou aux cartes pendant que d'autres ont bien "papoté".

Au mois d'octobre l'affiche était alléchante, plus de soixante ont répondu à l'appel d'un succulent repas de Nicolas suivi de danses et chansons avec au synthé Doudou. Il a très bien animé l'après-midi.

Tradition oblige, novembre est pour nous le mois propice pour la cidrerie. Trente-cinq personnes ont pris le car pour une journée qui les a en premier emmenés à Ibardin (les fêtes approchent) puis après l'apéro a pris le chemin d'Aginaga. Nous avons tous bien aimé la morue et encore plus la côte de bœuf arrosée de cidre ou autre breuvage.

Décembre est là, un goûter et une bourriche sont au programme du mois. Les fêtes de fin d'années vont arriver, à tous je souhaite qu'elles soient joyeuses et que la nouvelle année soit une année en bonne santé. A bientôt.

Jean Coupaye



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

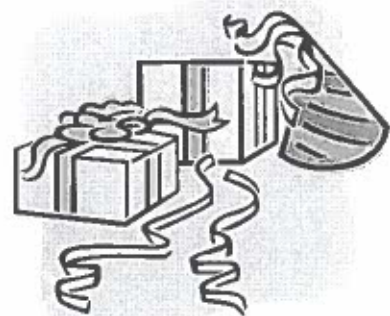
son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 18 janvier 2013 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.







Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : mairie.azur@wanadoo.fr - Site : www.mairie-azur.fr